

TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE NANCY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E20000031/54

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Ordonnance du 21 juillet 2020

La présidente du tribunal administratif de Nancy

**CODE : 1**

Vu enregistrée le 20 juillet 2020, la lettre par laquelle la commune de DEUXVILLE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*le projet de révision du plan d'occupation des sols avec transformation en plan local d'urbanisme de la commune de DEUXVILLE ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2020 ;

**DECIDE**

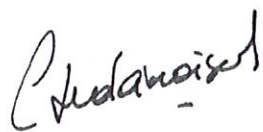
**ARTICLE 1** : Monsieur Denis GRANDMOUGIN est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Le commissaire enquêteur, veillera à ce que l'enquête publique s'organise dans le respect des consignes sanitaires applicables telles qu'elles résultent de la loi n°2020-856 du 9 juillet 2020 et du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020.

**ARTICLE 3** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée à la commune de DEUXVILLE et à Monsieur Denis GRANDMOUGIN.

La présidente,

  
Corinne LEDAMOISEL